

La formation est organisée en alternance  
Centre/Entreprise :

**Durée : 924 heures**  
**dont 714 heures en Centre**  
**et 210 heures en Entreprise**

**Dates : Nous consulter**

**Lieu : Dans les locaux de l'AFPP**  
**14 Boulevard Preuilly à TOURS**

### Financement :

Adapté au statut de la personne (CPF de transition, ASP dans le cadre d'un contrat CSP, CPF, Plan de formation, OPCO, Conseil Régional, Pôle Emploi...)  
Entrée en formation sous réserve de validation du dossier de candidature et accord du ou des financeurs

### Pré requis et public visé

Maîtrise des savoirs de base (Expression écrite et orale, raisonnement logique)

Permis de conduire souhaité

Être titulaire d'un CAP/BEP dans le domaine du Bâtiment

**La sélection se fera à partir de tests et d'un entretien individuel**

### Moyens et méthodes pédagogiques

Cours en présentiel -Transfert de savoirs théoriques

Travaux dirigés - Applications théoriques

Mise en situation dans le cadre d'un poste de travail

### Evaluation et sanction de la formation

La formation prépare à l'obtention du Titre Professionnel Technicien(ne) d'Etudes du Bâtiment en Dessin de Projet de niveau IV ou à l'obtention d'un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP)

Évaluations tout au long de la formation

## Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est l'obtention du Titre Professionnel Technicien(ne) d'Etudes du Bâtiment en Dessin de Projet de niveau IV.

La/le Technicien(ne) d'Etudes du Bâtiment en Dessin de Projet exerce son métier au sein de cabinets d'architectes, d'agences de maîtrise d'œuvre ou de PME du bâtiment. Elle/il réalise l'étude technique d'un projet de construction et sa description, en fait la représentation graphique en 2D et 3D (BIM), élabore le dossier de demande d'un permis de construire, réalise les plans de détails, établi le métré tous corps d'état et l'estimation des coûts.

## Contenus de la formation

### CCP 1-Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire

- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation
- Adapter les plans 3D en vue de la réalisation des éléments graphiques du permis de construire y compris le volet paysager
- Constituer le dossier de demande du permis de construire
- Métré les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D

### CCP 2-Établir les plans d'étude pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM (Building Information

#### Modeling)

- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
- Réaliser le relevé de l'existant, en faire la description et la mise au net en DAO (Dessin assisté par ordinateur)
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- Proposer des solutions techniques pour la réhabilitation d'une construction
- Alimenter la maquette numérique avec les caractéristiques et performances des ouvrages selon le protocole BIM (Building Information Modeling)
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation

### CCP 3-Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises

- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
- Dessiner les plans de détails d'exécution des ouvrages à l'échelle adaptée à la taille du projet
- Alimenter la maquette numérique avec les caractéristiques et performances des ouvrages selon le protocole BIM (Building Information Modeling)